

**PARCOURS EDUCATIF DE SANTE ET ACTIONS DU COMITE
D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE (CESC)**

BILAN 2017-2018

TOUTES LES ACTIONS PROGRAMMEES ONT ETE REALISEES

Parcours Actions du CESC	Volet éducation à la santé	Volet prévention	Volet protection	Classes	Dates	Partenaires et intervenants
Formation aux premiers secours	x			3ème	27 et 28 mars 2018	Infirmières établissements
Relations sexuelles	x	x	x	3ème	mai 2018	Infirmière établissement
Sécurité routière ASSR2		x		3ème	13 mars 2018	Prévention MAIF et CPE
Ateliers sur le sommeil	x	x		3ème	16 mars 2018	Infirmière et CHU Toulouse Purpan
Produits psychoactifs	x	x		3ème	10 et 12 avril 2018	Commissariat Central Toulouse
Civisme dans les transports		x		4ème	13 et 15 nov. 2017	Médiateurs et conducteurs Entreprise Tisséo
Laïcité		x	x	4ème	11 au 15 déc. 2017	Professeurs et Ligue des Droits de l'Homme
Relations affectives	x	x		4ème	Juin 2018	Infirmière et CPE
Vivre ensemble nos différences		x	x	4ème	3 et 5 avril 2018	Service Enfance en Danger Conseil Départemental
Ados et réseaux sociaux	x	x	x	5ème	12 et 13 fév.2018	Service Enfance en Danger Conseil Départemental

Course Contre la Faim	x		x	5ème	18 mai 2018	Professeurs et Action contre la Faim
Parcours Actions du CESC	Volet éducation à la santé	Volet prévention	Volet protection	Classes	Dates	Partenaires et intervenants
Equilibre petit déjeuner	x			5ème	11, 12 et 13 décembre 2017	Professeurs, infirmière et personnels de restauration
Sécurité routière ASSR1		x		5ème	26 mars 2018	Prévention MAIF et CPE
Civisme dans les transports		x		6ème	6 et 8 nov. 2017	Médiateurs et conducteurs Entreprise Tisséo
Harcèlement, si on en parlait		x	x	6ème	11 et 12 déc. 2017	Service Enfance en Danger Conseil Départemental
Lutte contre la tabagisme	x	x		6ème	10 oct. et 8 nov. 2017	Ligue contre le cancer
Course Contre la Faim	x		x	6ème	18 mai 2018	Professeurs et Action contre la Faim
Hygiène corporelle et hygiène de vie	x	x	x		Entretien individuel	Infirmière de l'établissement
Actions collectives au sein de l'établissement: <ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre le gaspillage alimentaire • Sensibilisation à la propreté des lieux collectifs • Tri sélectif des déchets • Aide pour l'utilisation de l'ENT auprès des familles lors des rencontres professeurs parents • Conférences débats à destination des parents : Génération numérique : sur les enjeux et risques liés à l'utilisation d'internet et du téléphone mobile chez les jeunes 29 mars 2018 18h30/20h30 						

RAPPEL

Les enjeux du parcours éducatif de santé

Mis en place à la rentrée 2016, le **parcours éducatif de santé** recouvre tous les niveaux scolaires, **de la maternelle au lycée**. Il structure la présentation et regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires.

Le parcours éducatif de santé a été créé par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et réaffirmé par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

La mise en œuvre du parcours éducatif de santé (PES) est détaillée dans [la circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016](#). L'organisation du parcours éducatif de santé concerne toutes les écoles et tous les établissements ; son contenu est adapté aux besoins et demandes des élèves et aux ressources disponibles. Cette circulaire donne une visée opérationnelle de ce parcours en précisant comment ce dispositif est au service du contenu des projets déjà menés par les acteurs éducatifs.

Une structure en trois axes

Le parcours éducatif de santé sera structuré autour de trois axes :

- l'éducation à la santé, fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- la prévention : l'axe **prévention** regroupe les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des **dimensions éducatives et sociales**.
- la protection de la santé : les actions relevant de l'axe **protection** visent à créer un **climat d'établissement favorable à la santé et au bien-être de tous les membres de la communauté éducative**. Il s'agit d'une démarche à mener collectivement, centrée sur l'amélioration de l'environnement de l'établissement (la restauration, l'ergonomie, les locaux, les sanitaires).